

**PHARMABIO DÉVELOPPEMENT**  
**RAPPORT FINANCIER**  
**31 MARS 2024**

**PHARMABIO DÉVELOPPEMENT**  
**RAPPORT FINANCIER**  
**31 MARS 2024**

**SOMMAIRE**

	<b>Page</b>
Rapport de l'auditeur indépendant	2 - 4
Résultats	5
Évolution de l'actif net	6
Bilan	7
Flux de trésorerie	8
Notes complémentaires	9 - 14
Renseignements complémentaires	
Annexe A - Apports et autres revenus - entente cadre	15
Annexe B - Apports - autres activités	15
Annexe C - Revenus générés	16
Annexe D - Revenus autonomes	16



## **RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT**

Aux administrateurs du  
**PHARMABIO DÉVELOPPEMENT**

### **Rapport sur l'audit des états financiers**

#### **Opinion**

Nous avons effectué l'audit des états financiers de **PHARMABIO DÉVELOPPEMENT** (l'«organisme»), qui comprennent le bilan au 31 mars 2024, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au 31 mars 2024, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

#### **Fondement de l'opinion**

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

#### **Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers**

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisme.

### **Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers**

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme à cesser son exploitation;



- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.



1

Saint-Hubert,  
Le 10 juin 2024

---

<sup>1</sup> Par Josée Robillard, CPA auditrice

# PHARMABIO DÉVELOPPEMENT

## RÉSULTATS

EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2024

Page 5

	<u>2024</u>	<u>2023</u>
<b>PRODUITS</b>		
Apports et autres revenus - entente cadre (annexe A)	<b>419 320 \$</b>	397 028 \$
Apports - autres activités (annexe B)	<b>1 003 353</b>	830 751
Revenus générés (annexe C)	<b>121 663</b>	80 599
Revenus autonomes (annexe D)	<b>42 793</b>	35 263
	<b>1 587 129</b>	1 343 641
<b>CHARGES</b>		
Honoraires de consultants et sous-traitance	<b>811 429</b>	650 130
Salaires et charges sociales	<b>391 391</b>	382 765
Location de salles et d'équipements	<b>104 362</b>	48 862
Remboursement de salaires des participants	<b>103 425</b>	135 761
Congrès, événements et réunions	<b>55 660</b>	42 177
Loyer	<b>35 493</b>	32 107
Publicité	<b>19 712</b>	19 318
Frais de déplacement	<b>18 544</b>	14 348
Cotisations et abonnements	<b>11 422</b>	11 059
Frais de bureau	<b>8 726</b>	8 705
Télécommunications	<b>8 258</b>	11 079
Assurances	<b>3 982</b>	4 238
Frais bancaires, transactionnels et de traitement des paies	<b>3 595</b>	1 227
Amortissement des immobilisations corporelles	<b>3 333</b>	11 186
	<b>1 579 332</b>	1 372 962
<b>EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS SUR LES CHARGES</b>	<b>7 797 \$</b>	<b>(29 321) \$</b>

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers

**PHARMABIO DÉVELOPPEMENT**  
**ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET**  
**EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2024**

	Affecté - Revenus générés dans le cadre d'activités subventionnées	Investis en immobi- lisations	Non affecté	2024	2023
<b>SOLDE AU DÉBUT</b>	6 902 \$	13 876 \$	24 801 \$	45 579 \$	74 900 \$
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	-	(3 333)	11 130	7 797	(29 321)
<b>SOLDE À LA FIN</b>	<b>6 902 \$</b>	<b>10 543 \$</b>	<b>35 931 \$</b>	<b>53 376 \$</b>	<b>45 579 \$</b>

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers

# PHARMABIO DÉVELOPPEMENT

## BILAN

31 MARS 2024

Page 7

	<u>2024</u>	<u>2023</u>
<b>ACTIF</b>		
<b>ACTIF À COURT TERME</b>		
Encaisse	376 151 \$	527 738 \$
Débiteurs (note 3)	258 859	116 204
Apports à recevoir (note 4)	292 904	171 574
Frais payés d'avance	112 025	36 034
	<b>1 039 939</b>	<b>851 550</b>
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES (note 5)</b>	<b>10 543</b>	<b>13 876</b>
	<b>1 050 482 \$</b>	<b>865 426 \$</b>
<b>PASSIF</b>		
<b>PASSIF À COURT TERME</b>		
Créditeurs (note 7)	236 522 \$	178 305 \$
Produits perçus d'avance	17 500	-
Apports reportés (note 8)	743 084	641 542
	<b>997 106</b>	<b>819 847</b>
<b>ACTIF NET</b>		
Affecté - Revenus générés dans le cadre d'activités subventionnées	6 902	6 902
Investis en immobilisations	10 543	13 876
Non affecté	35 931	24 801
	<b>53 376</b>	<b>45 579</b>
	<b>1 050 482 \$</b>	<b>865 426 \$</b>

ENGAGEMENT CONTRACTUEL (note 9)

APPROUVÉ PAR,

*François Drouin*

administrateur



administrateur

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers



# PHARMABIO DÉVELOPPEMENT

## FLUX DE TRÉSORERIE

EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2024

Page 8

	<u>2024</u>	<u>2023</u>
<b>ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT</b>		
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	7 797 \$	(29 321) \$
Éléments n'affectant pas la trésorerie :		
Amortissement des immobilisations corporelles	3 333	11 186
Apports reportés afférents aux immobilisations corporelles constatés à titre de produits au cours de l'exercice	-	(6 526)
	<b>11 130</b>	(24 661)
Variation nette d'éléments hors trésorerie liés au fonctionnement	<b>(162 717)</b>	(257 616)
	<b>(151 587)</b>	(282 277)
<b>ACTIVITÉ D'INVESTISSEMENT</b>		
Acquisition d'immobilisations corporelles	-	(1 564)
<b>DIMINUTION DE L'ENCAISSE</b>	<b>(151 587)</b>	(283 841)
<b>ENCAISSE AU DÉBUT</b>	<b>527 738</b>	811 579
<b>ENCAISSE À LA FIN</b>	<b>376 151 \$</b>	527 738 \$

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers

## **1. FORME JURIDIQUE ET NATURE DES ACTIVITÉS**

L'organisme est constitué selon la Partie III de la Loi sur les compagnies (Québec). Au sens des lois fédérale et provinciale de l'impôt sur le revenu, il est un organisme sans but lucratif et est exempté de l'impôt sur les bénéfices. Il a pour activité principale le développement de la main-d'oeuvre et de l'emploi dans le secteur pharmaceutique et biotechnique.

## **2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES**

L'organisme applique les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

### **Utilisation d'estimations**

La préparation des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur le montant présenté au titre des actifs et des passifs, sur l'information fournie à l'égard des actifs et passifs éventuels à la date des états financiers et sur le montant présenté au titre des produits et des charges au cours de la période considérée. Ces estimations sont révisées périodiquement et des ajustements sont apportés au besoin aux résultats de l'exercice au cours duquel ils deviennent connus.

Les principales estimations portent sur la dépréciation des actifs financiers et la durée de vie utile des immobilisations corporelles.

### **Constatation des produits**

L'organisme utilise la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports grevés d'affectation externe sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés et les apports grevés d'affectation interne sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée. Les apports reçus en dotation sont constatés à titre d'augmentation de l'actif net au cours de l'exercice.

Les revenus d'inscriptions, de formations, de commandites et les autres revenus sont constatés lorsque le processus de génération du profit est achevé, c'est-à-dire au moment où les services sont rendus, lorsque le prix de vente est déterminé ou déterminable et lorsque le recouvrement est raisonnablement assuré.

**2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)****Apports reçus sous forme de services**

Les partenaires de l'organisme consacrent plusieurs heures par année pour aider l'organisme à assurer la prestation de ses services. En raison de la difficulté à déterminer la juste valeur de ces apports reçus sous forme de services, ceux-ci ne sont pas constatés dans les états financiers.

**Instruments financiers***Évaluation initiale et ultérieure*

L'organisme évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers à la juste valeur, sauf dans le cas de certaines opérations qui ne sont pas conclues dans des conditions de concurrence normale.

Il évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût ou au coût après amortissement.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement se composent de l'encaisse, des clients et des apports à recevoir.

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement se composent des créditeurs (excluant les retenues à la source).

*Dépréciation*

Les actifs financiers évalués au coût sont soumis à un test de dépréciation s'il existe des indications possibles de dépréciation. Le montant de réduction de valeur est comptabilisé aux résultats. La moins-value déjà comptabilisée peut faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration, soit directement, soit par l'ajustement du compte de provision, sans être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. Cette reprise est comptabilisée aux résultats.

**Immobilisations corporelles**

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties en fonction de leur durée de vie utile selon les méthodes, les taux et la période indiqués ci-dessous :

	<b>Méthodes</b>	<b>Taux et période</b>
Mobilier de bureau	Dégressif	20 %
Matériel informatique	Dégressif	30 %
Améliorations locatives	Linéaire	5 ans



## 2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

### Dépréciation d'actifs à long terme

Les actifs à long terme sont soumis à un test de recouvrabilité lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Une perte de valeur est comptabilisée lorsque leur valeur comptable excède les flux de trésorerie non actualisés découlant de leur utilisation et de leur sortie éventuelle. La perte de valeur comptabilisée est mesurée comme étant l'excédent de la valeur comptable de l'actif sur sa juste valeur.

### Apports reportés afférents aux immobilisations corporelles

Les apports afférents aux immobilisations corporelles sont comptabilisés à titre d'apports reportés puis amortis de la même façon que les immobilisations auxquelles ils se rapportent.

### Affecté - Revenus générés dans le cadre d'activités subventionnées

Ces montants d'actif net grevés d'affectation interne représentent les revenus nets générés dans le cadre d'activités subventionnées qui n'ont pas été dépensés. Ces revenus doivent être utilisés aux fins des mandats de l'organisme et ne doivent pas obligatoirement être utilisés dans l'exercice courant. Le détail de ces montants figure dans l'Annexe au rapport de l'auditeur indépendant 2023-2024 du Ministère de l'emploi et de la Solidarité sociale (MESS) - DDCIS, laquelle est approuvée par le conseil d'administration.

## 3. DÉBITEURS

	<u>2024</u>	<u>2023</u>
Clients	174 858 \$	26 408 \$
Taxes à la consommation à recevoir	84 001	89 796
	<u>258 859 \$</u>	<u>116 204 \$</u>



## 4. APPORTS À RECEVOIR

	<u>2024</u>	<u>2023</u>
<b>Ministère de l'emploi et de la Solidarité sociale (MESS) - DDCIS</b>		
- Entente cadre	38 117 \$	73 648 \$
<b>Fonds de développement et de reconnaissance des compétences de la main-d'oeuvre (FDRCMO)</b>		
- Parcours de formation écoresponsable	33 513	-
- Formation sur la chaîne de valeur pharmaceutique	47 521	-
- VitaScience	-	2 814
- Frais de gestion	173 753	95 112
	<u>292 904 \$</u>	<u>171 574 \$</u>

## 5. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	<u>2024</u>		<u>2023</u>	
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
Mobilier de bureau	50 601 \$	43 960 \$	6 641 \$	8 303 \$
Matériel informatique	51 692	47 790	3 902	5 573
Améliorations locatives	32 627	32 627	-	-
	<u>134 920 \$</u>	<u>124 377 \$</u>	<u>10 543 \$</u>	<u>13 876 \$</u>

## 6. EMPRUNT BANCAIRE

L'organisme dispose d'une marge de crédit inutilisée à la fin de l'exercice et autorisée pour un montant de 8 000 \$, portant intérêts au taux de 12,70% et renouvelable annuellement.

## 7. CRÉDITEURS

	<u>2024</u>	<u>2023</u>
Fournisseurs et frais courus	205 038 \$	147 780 \$
Salaires et vacances	31 484	30 525
	<u>236 522 \$</u>	<u>178 305 \$</u>

## 8. APPORTS REPORTÉS

Les apports reportés représentent des subventions non dépensées qui sont destinées à couvrir les charges de fonctionnement et d'activités de l'exercice subséquent. Les variations survenues dans le solde des apports reportés pour l'exercice sont les suivantes:

	<u>2024</u>	<u>2023</u>
<b>Solde au début</b>	<b>641 542 \$</b>	792 467 \$
<b>Plus: Montants reçus au cours de l'exercice</b>	<b>985 056</b>	614 359
<b>Moins: Montants constatés à titre de produits au cours de l'exercice</b>	<b>(931 035)</b>	(765 284)
<b>Solde à la fin</b>		
<b>Ministère de l'emploi et de la Solidarité sociale (MESS)</b>		
<b>- DDCIS</b>		
Réserve budgétaire (a)	-	-
Profil de compétences pour deux métiers du secteur de la biofabrication au Québec	<b>17 930</b>	25 000
<b>Fonds de développement et de reconnaissance des compétences de la main-d'oeuvre (FDRCMO)</b>		
AEC en biotechnologies	<b>128 324</b>	37 251
AEC en supervision opération pharmaceutique	<b>157 966</b>	324 638
Analyse des besoins de formation, secteur de la biofabrication - Phase 2	-	1 075
La formation Cercle d'excellence en science de la vie	<b>1 494</b>	24 777
Formation sur la chaîne de valeur pharmaceutique (b)	-	38 071
Formations en assurance qualité	<b>729</b>	32 626
Campagne nationale de promotion des métiers des sciences de la vie Vis Ta Science - Phase 2	<b>55 892</b>	158 104
Étude sur la maturité numérique des entreprises biopharmaceutique et besoin d'adaptation	<b>20 836</b>	-
AEC production pharmaceutique stérile et biofabrication	<b>188 093</b>	-
Formation sur les meilleures pratiques en développement durable	<b>171 818</b>	-
Planification stratégique 2024-2027	<b>2</b>	-
	<b>743 084 \$</b>	641 542 \$

(a) L'entente cadre signée avec le MESS-DDCIS prévoit que tous les excédents de subventions sur les charges sont remboursables au MESS-DDCIS sur réception d'un avis à cet effet. Toutefois, après analyse de la situation et des besoins de l'organisme, le MESS-DDCIS peut autoriser ce dernier à utiliser ces excédents pour un exercice financier subséquent ou pour se constituer une réserve budgétaire d'un montant n'excédant pas 25 000 \$.

(b) Un montant de 47 521 \$ est présenté dans les apports à recevoir au 31 mars 2024.

**9. ENGAGEMENT CONTRACTUEL**

L'engagement pris par l'organisme en vertu d'un bail échéant en juin 2025 totalise 49 491 \$ et les versements à effectuer au cours des trois prochains exercices sont les suivants:

2025	39 135 \$
2026	10 356
	<hr/>
	49 491 \$

**10. INSTRUMENTS FINANCIERS****Risques et concentrations**

L'organisme, par le biais de ses instruments financiers, est exposé à divers risques. Les principaux sont détaillés ci-après.

**Risque de crédit**

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un actif financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'organisme à subir une perte financière. Le risque de crédit pour l'organisme est principalement lié aux comptes clients.

L'organisme consent du crédit à ses clients dans le cours normal de ses activités. Il effectue, de façon continue, des évaluations de crédit à l'égard de ses clients.

Pour les apports à recevoir, l'organisme évalue, de façon continue, les montants à recevoir sur la base des montants dont il a la quasi-certitude de recevoir en s'appuyant sur leur valeur de réalisation estimative.

**Risque de liquidité**

Le risque de liquidité est le risque que l'organisme éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à ses passifs financiers. L'organisme gère son risque de liquidité en exerçant une surveillance constante des flux de trésorerie prévisionnels et réels et en gérant les échéances des passifs financiers.

**11. CHIFFRES COMPARATIFS**

Certains chiffres de l'exercice 2023 ont été reclassés afin de rendre leur présentation identique à celle de l'exercice 2024.



**PHARMABIO DÉVELOPPEMENT**  
**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES**

**EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2024**

Page 15

	<u>2024</u>	<u>2023</u>
<b>ANNEXE A - APPORTS ET AUTRES REVENUS - ENTENTE CADRE</b>		
Fonctionnement	<b>419 320 \$</b>	397 028 \$
<b>ANNEXE B - APPORTS - AUTRES ACTIVITÉS</b>		
<b>Ministère de l'emploi et de la Solidarité sociale (MESS) - DDCIS</b>		
- Étude des besoins de main-d'oeuvre dans l'industrie des produits pharmaceutiques et biotechnologiques	- \$	26 523 \$
- Diagnostic sectoriel	-	17 117
- Profil de compétences pour deux métiers du secteur de la biofabrication au Québec	<b>27 070</b>	-
<b>Fonds de développement et de reconnaissance des compétences de la main-d'oeuvre (FDRCMO)</b>		
- AEC en biotechnologies	<b>293 788</b>	294 794
- Parcours de formation écoresponsable	<b>72 318</b>	-
- AEP en soins animaliers pour la recherche préclinique	-	121 997
- La formation Cercle d'excellence en science de la vie	<b>23 283</b>	100 275
- Vis Ta Science	-	90 182
- Formation sur la chaîne de valeur pharmaceutique	<b>85 591</b>	78 604
- Campagne nationale de promotion des métiers des sciences de la vie Vis Ta Science - Phase 2	<b>271 690</b>	53 744
- AEC en supervision opération pharmaceutique	<b>166 672</b>	42 028
- Formations en assurance qualité	<b>31 897</b>	5 487
- Analyse des besoins de formations, secteur de la biofabrication - Phase 2	<b>4 848</b>	-
- Étude sur la maturité numérique des entreprises biopharmaceutique et besoin d'adaptation	<b>11 198</b>	-
- Planification stratégique 2024-2027	<b>14 998</b>	-
	<b>1 003 353 \$</b>	830 751 \$



**PHARMABIO DÉVELOPPEMENT**  
**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES**

**EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2024**

Page 16

	<u>2024</u>	<u>2023</u>
<b>ANNEXE C - REVENUS GÉNÉRÉS</b>		
Frais de gestion - Fonds de développement et de reconnaissance des compétences de la main-d'oeuvre (FDRCMO) - 10%	<b>108 337 \$</b>	66 014 \$
Revenus d'intérêts	<b>708</b>	-
Revenus d'inscriptions	<b>1 792</b>	14 585
Contributions des entreprises	<b>10 500</b>	-
Autres revenus	<b>326</b>	-
	<b>121 663 \$</b>	80 599 \$


**ANNEXE D - REVENUS AUTONOMES**

Grands rendez-vous RH	<b>23 628 \$</b>	- \$
Revenus d'inscriptions et de formations	<b>19 165</b>	35 263
	<b>42 793 \$</b>	35 263 \$

## Document Details

<b>Title</b>	Rapport financier 2024.pdf
<b>File Name</b>	Rapport financier 2024.pdf
<b>Document ID</b>	c861e687249d4b5caea5599e9ce65b01
<b>Fingerprint</b>	ec4f3abed6edd03275d50cf283465fd3
<b>Status</b>	<span>Completed</span>

## Document History

<b>Document Created</b>	Document Created by Kim Bourgeois (kbourgeois@pharmabio.qc.ca) Fingerprint: cda3925aaa1ce81509f109064d1d26df	Jul 30 2024 03:59PM UTC
<b>Document Sent</b>	Document Sent to François Drouin (francois.drouin@tbt.qc.ca)	Jul 30 2024 03:59PM UTC
<b>Document Sent</b>	Document Sent to Sébastien Campana (scampana@ftq.qc.ca)	Jul 30 2024 03:59PM UTC
<b>Document Viewed</b>	Document Viewed by François Drouin (francois.drouin@tbt.qc.ca) IP: 192.197.51.116	Jul 30 2024 04:11PM UTC
<b>Document Signed</b>	Document Signed by François Drouin (francois.drouin@tbt.qc.ca) IP: 192.197.51.116 	Jul 30 2024 04:12PM UTC
<b>Document Viewed</b>	Document Viewed by Sébastien Campana (scampana@ftq.qc.ca) IP: 52.102.12.245	Jul 30 2024 04:25PM UTC
<b>Document Viewed</b>	Document Viewed by Sébastien Campana (scampana@ftq.qc.ca) IP: 207.253.147.16	Jul 30 2024 04:25PM UTC
<b>Document Viewed</b>	Document Viewed by Sébastien Campana (scampana@ftq.qc.ca) IP: 4.204.208.99	Jul 30 2024 04:25PM UTC
<b>Document Viewed</b>	Document Viewed by Sébastien Campana (scampana@ftq.qc.ca) IP: 66.249.89.225	Jul 30 2024 04:25PM UTC

Document Signed by Sébastien Campana (scampana@ftq.qc.ca)  
IP: 207.253.147.16

**Document Signed**



Jul 30 2024  
04:40PM UTC

---

**Document Completed**

This document has been completed.  
Fingerprint: ec4f3abed6edd03275d50cf283465fd3

Jul 30 2024  
04:40PM UTC